

La justice climatique : un enjeu commun porté par le Conseil économique, social et environnemental et le Comité économique et social européen

A quelques semaines de la COP23 et du Sommet de Paris sur le climat, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) et le Comité économique et social (CES) Européen concrétisent une coopération inédite autour des enjeux de la justice climatique, afin d'introduire par leurs deux avis cette notion nouvelle dans les discussions portant sur les politiques du climat.

Les deux institutions, liées par une convention de partenariat depuis le 1er juillet 2017, se sont engagées à coopérer sur la mise en œuvre de leurs programmes de travail respectifs. Ainsi le CES Européen s'est saisi de l'enjeu de la justice climatique et vient d'adopter un avis européen, un an après l'avis voté sur ce thème en France.

Le CESE et le CES Européen constatent que les catégories les plus vulnérables et les plus pauvres de la société sont souvent les plus affectées par les effets du changement climatique, et ce, alors même que ces catégories sont les moins responsables des émissions ayant conduit à la crise climatique. Ils partagent une orientation majeure en encourageant les institutions de l'Union européenne et les pouvoirs publics nationaux à adopter des mesures de justice climatique à tous les niveaux : européen, national et local.

Les présidents respectifs du CESE et du CES Européen, Messieurs Patrick Bernasconi et Georges Dassis, les présidents des formations de travail et les rapporteurs s'accordent sur les fortes convergences et les complémentarités des avis rendus, dessinant des solutions concrètes aux niveaux national et européen.

Retrouvez l'avis, issu d'une auto-saisine de la section de l'environnement, adopté par le CESE le 27 septembre 2016, avec 152 voix pour, 15 contre et 15 abstentions, sur « La justice climatique : enjeux et perspectives pour la France » : http://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2016/2016 10 justice climatique.pdf

Retrouvez l'avis d'initiative de la section agriculture, développement, rural et environnement, adopté par le CES Européen le 19 octobre 2017, avec 194 voix pour, 12 contre et 8 abstentions, sur « La justice climatique » : http://www.eesc.europa.eu/fr/our-work/opinions-information-reports/opinions/justice-climatique

Pour plus d'informations : www.lecese.fr twitter @lecese

Contact presse:

Alisa Gribe Marquis 06 03 12 93 13 alisa.gribe-marquis@havas.com

Informations pratiques:

Palais d'Iéna - Siège du Conseil économique, social et environnemental 9 place d'Iéna, 75016 Paris Accès : Bus n°32, 63, 82 (Iéna) / Métro ligne 9

6o personnalités associé

■ 18 groupes

12 formations de trava

■ 45,7 % de conseillères

 48 % des postes de gouvernance au CESE sont occupés par des femmes

• 5 ans de mandat, renouvelable 1 fois